

À l'attention de :
Juan Manuel Santos
Président de la République
Bogota, Colombie

Monsieur le Président,

Nous avons été informés qu'en date du 1^{er} avril 2013, 92 organisations et dirigeants politiques et sociaux de notre pays ont reçu des menaces où ils sont stigmatisés et déclarés comme « objectifs militaires permanents et ennemis » pour « s'attaquer aux bonnes et nobles intentions des hautes instances gouvernementales en faveur de la paix ». Les auteurs de ces menaces se disent, par ailleurs, prêts « à aller au-delà des menaces » s'ils ne sont pas pris au sérieux.

Parmi les organisations visées par les menaces figurent notamment : **SINTRAMIENERGÉTICA, FUNTRAENERGÉTICA, SINTRACARBÓN, FUNDACIÓN ARCO IRIS, CPDH, MOVICE, CODHES, COLECTIVO DE ABOGADOS JOSÉ ALVEAR RESTREPO et PDA**, entre autres.

Y figurent également les noms de dirigeants syndicaux et de défenseurs des droits humains renommés comme : **YONIS OJEDA LOBO, SABAS BRITO MENDOZA, HORACIO LLANOS, SERGIO BECERRA MORENO, IGOR DÍAZ LÓPEZ ET LES SÉNATEURS ALEXANDER LÓPEZ, JORGE ENRIQUE ROBLEDO et GUILLERMO JARAMILLO**, entre autres.

Monsieur le Président,

Ce fait grave s'ajoute aux 991 menaces proférées par ces mêmes groupes contre le mouvement syndical colombien au cours de votre mandat présidentiel, cependant qu'aucune mesure judiciaire n'a été engagée contre les auteurs matériels et intellectuels, ouvrant par-là même la porte au non-respect généralisé des droits humains et à une impunité flagrante.

Des faits semblables sont survenus au cours du mois de janvier quand des organisations syndicales ont reçu une menace collective de ce même groupe, qui se fait appeler « Los Rastrojos Comandos Urbanos ». Le plus préoccupant est le silence que gardent les autorités gouvernementales, qui est exacerbé par l'absence de toute nouvelle mesure de protection des dirigeants visés par les menaces.

Nous récusons les allégations infondées colportées contre des dirigeants syndicaux et politiques et des défenseurs des droits humains, accusant ces derniers d'entretenir des liens avec l'insurrection et exigeons le plein respect des garanties constitutionnelles relatives aux droits fondamentaux que sont la liberté syndicale et la liberté d'association.